

Campagne Mars Bleu 2021

Le Centre Oscar Lambret innove dans la lutte contre le cancer colorectal en proposant un parcours de dépistage ambulatoire ultra-court

Détecté tôt, le cancer colorectal a 9 chances sur 10 d'être guéri. Pourtant, un an après le début de l'épidémie, les actes de dépistage continuent de diminuer. Résultat : en ce début d'année 2021, le retard n'a pas été rattrapé et 250 000 coloscopies n'ont toujours pas été réalisées en France. A l'occasion de Mars Bleu, et plus que jamais dans le contexte actuel, le Centre Oscar Lambret rappelle que le dépistage reste l'arme la plus efficace pour lutter contre ce cancer et incite toutes les personnes âgées de 50 à 74 ans ne présentant pas de symptômes à se faire dépister et à consulter si besoin. Afin d'optimiser le temps de prise en charge, le Centre propose un circuit ambulatoire ultra court au cours duquel le patient réalise, en une demi-journée, l'ensemble de ses examens sur le même site.



Le point sur le dépistage et la prise en charge du cancer colorectal au Centre Oscar Lambret avec le Dr Farid El Hajbi, gastro-entérologue

Cancer colorectal : un dépistage simple et indolore à réaliser dès 50 ans

Le dépistage du cancer colorectal permet de sauver de nombreuses vies mais il reste insuffisamment pratiqué. Le test de dépistage, à réaliser chez soi, est pourtant simple, indolore et rapide : il consiste à prélever un échantillon de selles et à l'envoyer au laboratoire de biologie médicale dont l'adresse est indiquée sur l'enveloppe T fournie. Il est **pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie**. Un programme de dépistage est organisé tout au long de l'année à l'échelle nationale, coordonné par des structures de gestion départementales. Dès 50 ans, chacun est invité par courrier tous les deux ans à retirer le test immunologique auprès de son médecin traitant lors d'une consultation.

En cas de test négatif, le test sera renouvelé tous les 2 ans.

En cas de test positif, le patient est orienté vers un gastro-entérologue afin de pratiquer une coloscopie de dépistage qui permet de repérer des lésions (polypes) avant qu'elles n'évoluent en cancer.

Depuis 2020, le Centre Oscar Lambret propose, au sein d'un espace dédié, un circuit ambulatoire ultra court pour réaliser en une demi-journée sa coloscopie de dépistage. Deux possibilités pour prendre RDV : **via Doctolib pour les professionnels de santé** qui adressent leurs patients au Centre ou **via le centre d'accueil téléphonique au 03 20 29 56 00.**

Un parcours de soins 100% COL : une prise en charge spécifique du diagnostic à l'après-cancer

Inauguré en mars 2020, ce parcours dédié au dépistage est divisé en plusieurs étapes : accueil du patient / prise en charge dans l'unité d'endoscopie exploratoire / salle de bloc opératoire / salle de réveil / salle de repos. Ce circuit s'articule au sein d'un lieu entièrement dédié et est encadré par deux gastro-entérologues (Dr Flore Pignon et Dr Farid El Hajbi). Quatre oncologues interviennent également en temps partagé ainsi que deux oncologues à temps plein.

Au-delà du renforcement des équipes, le Centre a enrichi son plateau technique d'endoscopie avec un **appareil d'écho endoscopie digestive**. Cet investissement stratégique, apporte un double usage : pour le dépistage et pour la prise en charge des patients. Il permet de réaliser un examen qui réunit l'endoscopie (permettant de visualiser l'intérieur du tube digestif) et l'échographie (permettant également d'analyser la paroi du tube digestif dans sa profondeur, les organes situés au-delà du tube digestif et les structures profondes). Avec une classification très précise des lésions détectées, il permet une meilleure prise en charge en affinant les indications de traitements (nécessité de radiothérapie ou de chimiothérapie avant la chirurgie).

Concrètement, les bénéfices du parcours proposé par la Centre pour le patient sont :

- Un délai de prise de rendez-vous rapide et optimisé
- Un circuit ambulatoire ultra-court sur une demi-journée

Grâce à cette organisation des soins, le patient réalise le **bilan pré-thérapeutique et le diagnostic initial sur un même site. Il bénéficie d'une prise en charge à 100% et multidisciplinaire à travers un parcours de soins complet.**

La prise en charge au Centre Oscar Lambret s'appuie sur des thérapies combinées et complémentaires, associant chirurgie, radiothérapie et traitements médicamenteux.

Financements de projets de santé innovants : le Centre Oscar Lambret, parmi les 4 établissements pilotes en région Hauts de France

A l'heure où les parcours de santé se mettent progressivement en place pour assurer une prise en charge globale des patients, quel que soit le professionnel concerné, l'approche segmentée des modalités de financement atteint ses limites. C'est pourquoi la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 a introduit, en son article 51, un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits. Et ce, dès lors que ces nouvelles organisations contribuent à améliorer le parcours des patients, l'efficacité du système de santé, l'accès aux soins ou encore la pertinence de la prescription des produits de santé.

Le Centre Oscar Lambret a été choisi pour expérimenter ce nouveau dispositif. 4 critères d'évaluation : proposer un projet innovant, réalisable, déployable en France et bénéficiant d'un bon rapport qualité/prix. Cette expérimentation s'applique au Centre sur la prise en charge des colectomies (opération chirurgicale correspondant à l'ablation d'une partie du côlon), opération pour laquelle le COL dispose d'une véritable expertise et est un des seuls établissements à la pratiquer dans les Hauts-de-France. Objectif : développer la coordination des soins avec les acteurs de santé de ville pour améliorer la prise en charge globale des patients et structurer son offre de soins.

A la fin de l'expérimentation, chaque projet sera évalué et pourrait être déployé sur tout le territoire.

A propos du Centre Oscar Lambret

Le Centre Oscar Lambret, créé en 1955, fait partie du groupe UNICANCER, qui réunit les 18 Centres de Lutte Contre le Cancer, établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC) exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie, et participant au service public hospitalier avec des tarifs conventionnels, sans aucun dépassement d'honoraires. Le Centre a été certifié par la Haute Autorité de Santé en septembre 2018. www.centreoscarlambret.fr

Contacts presse**Agence Mot Compte Double**

Emilie Van Durme / 07 87 94 96 11 / evandurme@motcomptedouble.fr

Khady Wade / 07 87 72 38 56 / kwade@motcomptedouble.fr